

Arrest du Parlement de Paris

Qui défend aux changeurs de prendre, quatre blances par leur oultre, leur salaire.

Extrait du reg. ^{rte} du Parlam.

Du 18. Sevrie 1493.

Le Sieutenant criminel et le procureur du Roy au chastelet son venus en la pouvant et on remontré que depuis les ordonnances faites par le Roy touchant les monnoyes, il en venu des plaintes au chastelet de ce que plusieurs changeurs en changeant l'or et le Roy appris qu'ils ont rabatue-

le decher touchant le pooids qui y
doit étre et le salairez qu'ils doivent
auoir pour le ditz changez, ils prennent
pour chacun Ecu quatre blances
qui semble estre une chose au
grand prejudicier de tout le peuple
et leur a este enjoin p' la
cour que tous ceulx qui se trouueront
couppables, ils leur constitueront
prisonniers, et même de ceux qui
sont foyez les d' monnoyes, et
qu'ils aient conseil de ces maliciees
a gens qui se connoissoient
en d' maliciees.